

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2013

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mme ROSTAIND Françoise

Absents (excusés) : Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

Mr GUEZE Daniel demande de rectifier le compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2013 en modifiant dans la partie des questions diverses : « Mr GUEZE propose de faire élaguer le chemin de la commanderie » au lieu de « Mr GUEZE propose de faire élaguer le chemin des Rouveyrols ».

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

COLIS DE NOEL 2013

Monsieur le Maire énonce la liste des personnes bénéficiaires (personnes de plus de 70 ans) :

- 14 personnes seules sont concernées (CACHARD Maria, CHUCTZER Charles, COURTIAL Alice, DE CAMBIAIRE Emile, DEYRES Janine, DORNE Renée, FOMBARLET Ginette, GREVE Berthe, PASTRE Paul, PEYRAT Marinette, PUVIS DE CHAVANNES Pierre, SAGNARD Marie, VIOUJAS Germaine, WALTZ Guy)
- 3 membres du personnel de la Mairie
- 6 couples (CACHARD Armand et Denise, DORNE Robert et Aline, HUGRON Daniel et Reine, BOETTI Daniel et Claudine, MARIAC Max et Paulette, MAURIN Yves et Monique)

Cette année encore, il est décidé de composer des colis avec des produits locaux.

Les colis des personnes seules seront d'un montant de 33.22 € et pour les personnes en couple, ce sera un colis de 62.94 €

ADHESION COMMUNES AU SIVU SAIGC

Le maire fait part de la volonté des communes de Le Chambon (Canton du Cheylard), La Rochette, Saint-Martial et Saint Jean Roure (canton de St Martin de Valamas) d'adhérer au Service Informatique du SIVU SAIGC, à partir de 2014.

Le Comité Syndical du SIVU SAIGC a proposé l'adhésion de ces nouvelles communes, des cantons du Cheylard et de Saint Martin de Valamas, secteurs définis dans les statuts (article 7). Ces mairies devront s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 6).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver cette nouvelle adhésion, tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire propose d'accepter l'adhésion des communes de la Chambon, la Rochette, Saint Martial et Saint Jean Roure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes de le Chambon, la Rochette, Saint Martial et Saint Jean Roure.

COMMISSION LISTE ELECTORALE

La commission des listes électorales s'est réunie en présence de Mr Pierre ALLAFRANCHINO (délégué du tribunal de grande instance) et Mr Daniel BARRAL (délégué de l'administration) sous la présidence de Christian ALIBERT Maire

Liste des personnes qui se sont inscrits :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| - Mme BERNARD Théa | Mme HAYART Amandine |
| - Melle BERTHIER Cindy | Mme HUON Béatrice |
| - Mr DEWILDE Prescillia | Mr HUON Eric |
| - Mr DURAND Yoann | Mr OKMEN Mikael |
| - Mr FEROUX Florent | Mr QUERUEL Robert |
| - Mme FLAHAUX Jacqueline | Mr LAFAYETTE Patrick |
| - Mr FLAHAUX Marc | Mme LARABI Farah |
| - Mr FREMONT Valérian | Mr POLYCHRONIADIS Olivier |
| - Mr HAYART Bertrand | Mme POLYCHRONIADIS Sabina |

Liste des inscrits d'office :

- Mr BARD Jonathan
- Mr BOUVERON Ugo
- Mr EXBRAYAT Kévin

Conformément à la loi, une permanence sera assurée le 31 décembre 2013 de 8h00 à 12h00 pour les inscriptions sur les listes électorales.

VŒUX 2014

Les vœux de la commune auront lieu le samedi 11 janvier 2014 à 18h salle sous la crèche. Mr CHASTAGNARET, Président de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux et Martine FINIELS, Conseillère Générale seront présents à cette manifestation.

DEGATS D'ORAGE

Suite aux dégâts d'orage d'Octobre et en concertation avec la Communauté de Communes du Pays de Vernoux, la commune de Châteauneuf de Vernoux demande à bénéficier d'aide pour effectuer les travaux nécessaires à la remise en état des dégâts occasionnés par ces orages et son classement en commune sinistrée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- déposer des demandes de subvention pour la remise en état des dégâts d'orage et son classement en commune sinistrée

PROJETS 2014

Le conseil municipal est invité à réfléchir sur les projets 2014.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Lecture d'un courrier qui fait part la peinture sur la chaussée au niveau du dos d'âne à l'entrée du village aurait besoin d'être renouvelé

↳ Lecture du courrier du SDE07 : accord de subvention pour remplacer les deux lampes au château qui ne sont pas en conformité avec les normes applicables en 2015. A l'issue de ce changement l'intégralité de l'éclairage publique aura été renouvelée

↳ Au niveau de la Communauté de Communes, le projet de construction de la maison de santé devrait voir le jour en 2014/2015.

La séance est levée à 21H45.

Le prochain conseil municipal aura lieu **le JEUDI 30 JANVIER 2014** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.